



## NON À LA PRIVATISATION DE L'INFORMATION DE SERVICE PUBLIC !

L'information est la première mission du Service Public audiovisuel. La direction actuelle de France Télévisions l'aurait-elle oublié ? Ou bien choisit-elle délibérément de bafouer ce principe au profit d'autres intérêts ?

En cette rentrée 2014, ses décisions concernant l'information sont inquiétantes et affligeantes. Depuis plusieurs semaines, de nombreuses éditions régionales de France 3 sont amputées de plusieurs minutes, affaiblissant notre mission d'information de proximité. La justification ? Faire de la place pour diffuser un programme réalisé "en partenariat" avec l'Union européenne. Un programme produit par une société privée, sans la moindre implication des équipes rédactionnelles de France 3. Un programme diffusé dans des conditions opaques.

En mai dernier, dans son livret "L'avenir du réseau régional de France 3" \* le SNJ avait exigé un renforcement de l'information de proximité sur France 3. Quelques semaines plus tard, le rapport ministériel confié à Anne Brucy exprimait le même souhait. Aujourd'hui, la direction de France Télévisions fait tout l'inverse, avouant ainsi que l'information de proximité n'est pas sa priorité. Le SNJ a interpellé à ce sujet François Guilbeau, directeur du réseau, qui n'a apporté aucune réponse satisfaisante.

Mais l'information nationale n'est pas épargnée pour autant. France 4 s'apprête à lancer, dans quelques jours, un rendez-vous quotidien d'information. Interrogée à ce sujet par le SNJ, Tiphaine De Ragueneil (directrice des programmes de la chaîne) avouait que cette tranche d'information serait entièrement réalisée à l'extérieur de l'entreprise ! Pour quelle raison ? C'est tout simple : "Il n'y a pas eu le souhait de fabriquer ce programme en interne".

Le SNJ a écrit au directeur de l'information de France Télévisions, Thierry Thuillier, pour exiger que ce rendez-vous d'information quotidien, une première sur France 4, soit réalisé par des journalistes du Service Public.

Le SNJ dénonce ces choix et ces méthodes qui expriment une défiance à l'égard des équipes de France Télévisions et un mépris de nos missions de Service Public.

Paris, le 16 octobre 2014

\* : <http://snj-francetv.fr/lavenir-du-reseau-regional-de-france-3/>

---

*SNJ France Télévisions*

Pièce D 142 - e-mail : [snj@francetv.fr](mailto:snj@francetv.fr)

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – Antoine Chuzeville : 06 80 26 18 36 – Serge Cimino : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : **Twitter @SNJ\_FTV** et **Facebook : Snj.ftv**